

Synthèse de l'édition 2025 du Rapport sur le Budget axé sur les Résultats tenant compte de l'aspect Genre

L'édition 2025 du RBG s'inscrit dans un contexte où le Maroc consolide son engagement en faveur de la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes et de la promotion de l'autonomisation des femmes, conformément aux Orientations Royales et aux recommandations du Rapport sur le Nouveau Modèle de Développement. Les initiatives entreprises par notre pays, à cet égard, pour une application réussie de la BSG, alliant programmation stratégique et budgétaire au service de l'égalité de genre, lui ont valu une reconnaissance internationale, comme en témoignent les évaluations réalisées par des institutions internationales de référence. La récente évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques sensible au genre (PEFA Genre) acte, en effet, les progrès significatifs accomplis par le Maroc en la matière.

Dans la continuité de ce processus, l'année 2024 a connu la conception d'une méthodologie de marquage des allocations budgétaires dédiées à l'égalité entre les femmes et les hommes, fruit d'un processus de près de 2 ans de réflexion, de concertation et d'expérimentation impliquant le Centre d'Excellence pour la BSG (CE-BSG), l'ONU Femmes et plusieurs départements ministériels. La conception d'un tel dispositif constitue une avancée majeure, positionnant le Maroc à l'avant-garde des pratiques internationales en matière d'opérationnalisation et d'appropriation de la BSG.

Dans le sillage de cette dynamique, le contenu du RBG 2025 est articulé autour des parties suivantes :

- ➔ La première partie décline la méthodologie de marquage des budgets alloués à la promotion de l'égalité de genre. En mettant en exergue son cadre référentiel et en s'inspirant des principales expériences internationales en la matière, cette section intègre, également, les lignes directrices cadrant l'implémentation au Maroc de la méthodologie du marquage genre des dépenses allouées à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- ➔ Les deuxième, troisième et quatrième parties du rapport mettent en exergue les efforts consentis par les départements ministériels en faveur d'une programmation et d'une budgétisation intégrant la dimension genre, conformément aux dispositions de la LOF de 2015 et à celles de la circulaire du Chef du Gouvernement (n°4/2024) relative à l'établissement des propositions de Programmation Budgétaire Triennale assortie des objectifs et des indicateurs de performance au titre de la période 2025-2027.

1. Marquage genre des budgets : un nouveau palier d'action au service de la consolidation de l'application de la Budgétisation Sensible au Genre au Maroc

Le renforcement de la traçabilité des budgets alloués à la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes, en les liant aux engagements pris en termes de réduction des inégalités de genre et à l'évolution des mécanismes de gestion des finances publiques, est désormais considéré à l'échelle mondiale comme un domaine clé pour consolider l'application et l'appropriation de la BSG.

Conscient de cet enjeu, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), à travers le CE-BSG, en partenariat avec ONU Femmes, a lancé, depuis 2022, un projet visant à mettre en place un système de marquage du genre des budgets. Cette initiative répond aux engagements pris par notre pays dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, particulièrement en vue de la concrétisation de l'Objectif pour le Développement Durable (ODD5) « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » et, particulièrement, sa cible 5.c.1 qui suit « la proportion des pays dotés de systèmes permettant un suivi transparent des ressources allouées à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes ».

Dans le même sillage, la conception de ce système de marquage s'aligne parfaitement sur l'initiative prise par notre pays d'intégrer dans le troisième exercice du programme d'évaluation de performance des systèmes de gestion des finances publiques « PEFA » pour l'année 2023, le cadre supplémentaire « PEFA Genre ». Ce dernier est fondé sur une évaluation du degré de prise en compte de l'égalité de genre dans la gestion des finances publiques, moyennant 9 indicateurs dont l'indicateur 6 et sa composante 6.1 relative au suivi des dépenses budgétaires en faveur de l'égalité femmes-hommes.

La revue des principales expériences internationales en matière de conception et d'application des systèmes de marquage des allocations budgétaires destinées à la réduction des inégalités de genre (Rwanda, Mali, Andalousie...) a permis de mettre en exergue un ensemble de prérequis qui conditionnent la réussite de l'implémentation de ces dispositifs. Ces prérequis portent, essentiellement, sur une bonne appropriation des outils et des instruments liés à la pratique de la BSG, une systématisation des analyses genre sectorielles, un enrichissement continu des systèmes d'information par des données sensibles au genre et une implication de toutes les parties concernées par le dispositif de marquage genre des budgets (le MEF et les départements ministériels ainsi que les organismes sous leur tutelle...)

1.1. Conception pour le cas du Maroc d'une méthodologie pour le marquage des dépenses allouées à la promotion de l'égalité de genre alignée sur les spécificités de la programmation budgétaire nationale

Le Maroc, fort de son expérience de plus de 20 années d'application de la BSG, a démontré sa maturité pour développer et déployer un dispositif de marquage des budgets destinés à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Les résultats émanant de l'évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques sensible au genre (PEFA Genre) réalisée, en 2023, confirment ce constat.

Le Maroc a, en effet, pris l'initiative d'intégrer dans l'exercice d'évaluation de performance des systèmes de gestion des finances publiques, au titre de l'année 2023, pour la première fois le Cadre Complémentaire pour l'évaluation de la gestion des finances publiques sensible au genre « PEFA Genre ». Cette évaluation a concerné 3 années (de 2020 à 2022) et s'est focalisée sur l'administration centrale à l'image de l'évaluation PEFA principale. D'après le Rapport du programme d'examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière (PEFA) du Maroc (juin 2024), notre pays a réussi à réaliser des progrès significatifs en matière d'intégration de la dimension genre dans la gestion des finances publiques. Ces avancées sont le fruit, selon le Rapport, d'une part, de l'adoption des Lois, essentiellement la LOF de 2015, qui appellent à la prise en compte de l'égalité de genre dans la programmation budgétaire des départements ministériels, et d'autre part, de l'institutionnalisation de l'élaboration des rapports qui assurent le suivi du niveau de prise en compte des préoccupations liées à l'égalité de genre dans les exercices de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation des départements ministériels.

Il ressort, également, de ce Rapport que le Maroc a obtenu une note C qualifiée de moyenne en matière de suivi des dépenses budgétaires en faveur de l'égalité femmes-hommes. Cette évaluation qui concerne l'année 2022 a attribué cette note au Maroc au regard de l'indisponibilité à cette date d'une méthodologie arrêtée de marquage des budgets alloués à la réduction des inégalités de genre. Dès lors, grâce à la méthodologie de marquage genre des budgets développée, en 2024, et testée sur deux départements ministériels, il est attendu que le prochain exercice d'évaluation de performance des systèmes de gestion des finances publiques sensibles au genre révisera cette note à la hausse.

En s'inspirant des bonnes pratiques en la matière à l'échelle mondiale, le MEF, à travers le CE-BSG en partenariat avec ONU Femmes, a développé en 2024 une méthodologie de marquage des budgets alloués

à la promotion de l'égalité de genre, en adoptant une approche progressive et participative impliquant le Ministère et plusieurs départements ministériels. La démarche préconisée pour y parvenir s'est inspirée du système de marquage genre du CAD/OCDE et des expériences internationales réussies en la matière (Rwanda, Andalousie et autres).

Marqueur CAD/OCDE pour la notation du degré d'intégration de la dimension dans la coopération au développement

Le système de marquage genre des politiques CAD/OCDE est un outil statistique qualitatif destiné au suivi des activités visant la promotion de l'égalité de genre qui est un des objectifs de la politique d'aide au développement. Ce système qui repose sur l'attribution d'une notation à trois valeurs (0, 1 et 2), permet d'identifier si un programme ou un projet contribue directement « objectif principal » ou de manière significative « objectif significatif » à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'attribution de ces notations est basée sur une grille d'évaluation composée d'un ensemble de critères qui devraient être vérifiés par les programmes/projets soumis au marquage. Une fois la notation est attribuée, celle-ci est utilisée pour estimer la part des financements consacrés à l'égalité de genre dans le total du budget du programme/projet concerné.

Les détails relatifs à ce système de notation ou de catégorisation des programmes/projets sont déclinés dans le tableau qui suit :

Valeur du Marqueur/Notation	Catégorisation du programme/projet	% du budget du programme/projet considéré comme pertinent pour la promotion de l'égalité de genre	Caractérisation du programme/projet
CAD 0	<i>Non orienté vers</i> la promotion de l'égalité de genre	0%	Le projet/programme ne vise pas la promotion de l'égalité de genre. Toutefois, une analyse genre du dit programme/projet a été conduite
CAD 1	La promotion de l'égalité de genre <i>est un objectif significatif</i>	40%	La promotion de l'égalité de genre est un objectif important du programme/projet mais ne constitue pas le principal motif de sa réalisation.
CAD 2	La promotion de l'égalité de genre <i>est un objectif principal</i>	100%	L'égalité de genre est l'objectif principal du programme/projet. L'atteinte de cet objectif conditionne le contenu et fonctionnement du programme/projet et il est considéré comme sa raison d'être.

Source : « Guide sur le marquage CAD/ OCDE : outil pour l'intégration systématique du nexus genre et environnement/climat », Direction de la Coopération au Développement et de l'action humanitaire, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes du Luxembourg.

Tableau 1 : Grille de notation et du suivi des financements dédiés à l'égalité de genre développée dans le cadre du CAD/OCDE

Dès lors, la méthodologie de marquage genre des budgets destinés à la promotion de l'égalité de genre, développée pour le cas du Maroc, est, à son tour, axée sur la notation ou la catégorisation des dépenses allouées aux programmes budgétaires et aux projets. Cette méthodologie a la particularité de travailler sur deux niveaux à savoir :

1. Les programmes budgétaires pour s'assurer de la prise en compte de la dimension genre dans la programmation des départements ministériels;
2. Les projets afin d'approcher le degré d'intégration des préoccupations liées à la réduction des inégalités de genre dans les actions opérationnelles actées par les départements ministériels et en déduire, ainsi, les allocations budgétaires effectivement allouées pour y parvenir.

Ce faisant, ladite méthodologie est scindée en trois étapes :

→ *Etape 1 : Attribution d'une notation/marqueur aux programme budgétaires*

Cette étape consiste à soumettre chaque programme budgétaire à une grille d'évaluation qui intègre un ensemble de critères à vérifier afin de lui attribuer une notation/marqueur (les Projets de Performance (PdP) sont la source de vérification par excellence des critères d'évaluation pour la notation des programmes). Le tableau qui suit met en relief la caractérisation des programmes budgétaires analysés en fonction des codes/marqueurs qui leur sont attribués.

Code/marqueur	Caractérisation du programme budgétaire
---------------	---

G+ : spécifiquement dédié à l'égalité de genre	L'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes constitue la raison d'être du programme et sa recherche détermine de façon fondamentale la conception de ce dernier et les résultats qui en sont attendus.
G2 : sensible au genre	L'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes est un objectif important du programme parmi d'autres objectifs (l'égalité de genre n'est donc pas la principale motivation pour la conception et la mise en œuvre du programme analysé).
G1 : faiblement sensible au genre	La contribution du programme à la promotion de l'égalité de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes est mineure par rapport à l'ampleur de sa contribution aux autres objectifs escomptés.
G0 : aveugle au genre	Le programme ne vise pas l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes.

Source : CE-BSG, 2024.

Tableau 3 : Notation des programmes en fonction du degré de prise en compte de la dimension genre

Les critères d'évaluation adoptés pour attribution d'une notation aux programmes budgétaires analysés couvrent la disponibilité d'une analyse de genre relative au programme ou au secteur, la prise en compte de l'égalité de genre dans la stratégie du programme et dans ses objectifs ainsi que l'intégration des enjeux liés à la réduction des inégalités de genre dans un ou plusieurs de ses indicateurs de performance.

→ Etape 2 : Attribution d'une notation/marqueur aux projets découlant du programme budgétaire analysé

Cette étape a pour objectifs, non seulement, d'assurer une traçabilité ex-ante des budgets des projets dédiés à la promotion de l'égalité de genre, mais également de confirmer ou d'ajuster la notation attribuée aux programmes budgétaires. Force est de noter que la notation/marquage des projets relevant de chaque programme budgétaire s'effectue, à son tour, en 3 phases :

Phase 1 : Identification des projets découlant de chaque programme budgétaire¹

Cette phase nécessite la mise en cohérence des projets physiques découlant de chaque stratégie sectorielle et ceux inscrits dans la morasse budgétaire. Pour ce faire, les départements ministériels sont appelés à exploiter les informations contenues dans les cadres logiques associés à leur stratégie, les fiches projets élaborées et renseignées, les PdP et les morasses budgétaires...

Phase 2 : Notation/marquage des projets

Une fois le tableau de concordance élaboré et les projets, relevant de chaque programme budgétaire, sont identifiés, il est alors question de procéder à la notation/marquage de chaque projet. Le tableau ci-dessous met en relief la caractérisation des projets selon le code/marqueur qui leur est attribué.

Code/marqueur du projet	Description	Caractérisation du projet
1	Spécifiquement dédié à l'égalité de genre	L'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes est l'objectif stratégique et la raison d'être du projet.
2	Sensible au genre	L'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes est un objectif opérationnel du projet.
3	Faiblement sensible au genre	La contribution du projet aux objectifs l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes est mineure par rapport à l'ampleur de sa contribution à ses autres objectifs.
4	Aveugle au genre	Le projet ne vise pas l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes.
5	Non évalué	Le projet n'a pas été évalué.

Source : CE-BSG, 2024.

Tableau 4 : Notation des projets en fonction du degré de prise en compte des préoccupations liées l'égalité genre

L'attribution des notations/marqueurs aux projets analysés est tributaire de plusieurs critères à satisfaire, en l'occurrence, l'identification de la promotion de l'égalité de genre ou de l'autonomisation des femmes comme objectif stratégique du projet, la définition d'un objectif opérationnel du projet visant la réduction des inégalités de genre

¹ Il a été décidé, à titre expérimental, de procéder, au premier lieu, au marquage genre des budgets alloués aux projets d'investissement.

et/ou l'autonomisation des femmes, la mise en place d'une activité ou d'un résultat spécifique à l'égalité de genre et l'intégration d'un indicateur sensible au genre dans le dispositif de suivi et évaluation du projet.

Phase 3 : Estimation des allocations budgétaires allouées aux projets et destinées à la promotion de l'égalité de genre

Sur la base de la notation/marqueur obtenu par chaque projet analysé, une partie du budget programmé pour ce projet est, alors, considérée comme dédiée à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes selon les pondérations suivantes :

Notation/marqueur du projet	Catégorisation de la notation marqueur	% du budget du projet considéré comme pertinent pour la promotion de l'égalité de genre
1	Spécifiquement dédié à l'égalité de genre	100%
2	Sensible au genre	70%
3	Faiblement sensible au genre	30%
4	Aveugle au genre	0%
5	Non évalué	0%

Source : CE-BSG, 2024.

Tableau 5 : Estimation de la part du budget du projet qui est dédiée à l'égalité de genre

➔ *Etape 3 : Estimation des budgets des programmes budgétaires consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes*

L'appréciation de la part du budget de chaque programme budgétaire analysé qui est effectivement alloué à la promotion de l'égalité de genre prend appui sur les estimations des budgets des projets dédiés à l'égalité de genre obtenus par le biais des analyses effectuées lors de la troisième phase de la deuxième étape de la méthodologie développée (voir tableau ci-dessous).

Somme des parts des budgets des projets qui sont destinées à l'égalité de genre	Total des budgets des projets pondérés en % de la valeur totale du budget du programme*	Notation/marqueur du Programme budgétaire
Σ (Part du budget projet 1+ Part du budget Projet 2+ Part du budget projet 3+ Part du budget projet 4...)	Plus 85%	G+ : spécifiquement dédié à l'égalité de genre
	Entre 50 et 84%	G2 : sensible au genre
	Entre 20 et 49%	G1: faiblement sensible au genre
	Entre 0 et 19%	G0: aveugle au genre

* :

$$\text{Taux en \%} = \frac{\Sigma \text{ des budgets pondérés des projets relevant du programme analysé}}{\text{Total du budget du programme}}$$

Source : CE-BSG, 2024

Tableau 6 : Estimation de la part des budgets d'un programme budgétaire qui est consacrée à l'égalité entre les femmes et les hommes

1.2 Application test de la méthodologie de marquage des allocations budgétaires allouées à l'égalité de genre au budget du Département de la Jeunesse au titre de l'année 2024: Principaux résultats

Le Département de la Jeunesse (DJ) a entrepris une stratégie d'action impliquant les enjeux liés à la réduction des inégalités de genre et à la promotion de l'autonomisation des femmes. Cette stratégie repose, en effet, sur deux programmes budgétaires à savoir : le programme de pilotage et gouvernance et celui relatif à la jeunesse, l'enfance et les femmes. Le portefeuille des projets relevant de ces programmes est décliné comme suit :

- Le programme relatif au pilotage et à la gouvernance est composé de trois projets de regroupement, en l'occurrence, celui portant sur « la modernisation de l'administration et des ressources humaines », le projet lié au « soutien des missions » et celui consacré à « la coopération et au partenariat » ;
- Le programme dédié à la jeunesse, l'enfance et les femmes est articulé autour de deux projets de regroupement relatifs à « la réalisation des programmes de la Jeunesse » et à « la réalisation des programmes de l'enfance et des affaires féminines ».

L'exploitation des informations contenues dans le PdP du DJ au titre de la Loi de Finances 2024 et dans d'autres sources d'informations a permis de renseigner la grille d'analyse de ses programmes budgétaires et leur attribuer, ainsi, des notations, conformément à la méthodologie de marquage genre développée. Il en ressort que le programme relatif au pilotage et à la gouvernance est noté comme étant un programme G1, soit faiblement sensible

au genre. Quant au programme dédié à la jeunesse, à l'enfance et aux femmes, bien qu'il vise la réduction des inégalités de genre, cet objectif reste un parmi d'autres et n'est pas considéré comme la raison d'être du programme, ce qui lui confère une notation G2 correspondant à un programme sensible au genre. Le tableau qui suit met en relief les notations des projets découlant des programmes budgétaires et des projets du DJ ainsi que la part de leurs budgets alloués à la réduction des inégalités de genre.

Programme	Projet	Notation du projet	% du budget du projet considéré comme pertinent pour la promotion de l'égalité de genre	Montant du budget du projet alloué à l'égalité de genre* (En millions de dirhams)	Total des budgets des projets pondérés en % de la valeur totale du budget du programme	Code programme
Pilotage et gouvernance	Modernisation de l'administration et des ressources humaines	2	70%	224,93	51%	G2
	Soutien des missions	4	0%	-		
	Coopération et partenariat	2	70%	11,3		
Jeunesse, enfance et femmes	Réalisation des programmes de la Jeunesse	2	70%	536,4	81%	G2
	Réalisation des programmes de l'enfance et des affaires féminines.	1	100%	442,2		

* : Seuls les crédits de paiement qui sont pris en compte.

Source : Département de la Jeunesse, 2024.

Tableau 7 : Estimation des parts des budgets des projets et des programmes du DJ destinées à la promotion de l'égalité de genre

L'estimation des parts des budgets des programmes budgétaires et des projets du DJ alloués à la réduction de inégalités de genre et à la promotion de l'autonomisation des femmes confirme la notation attribuée **au programme portant sur la jeunesse, l'enfance et les femmes qui est considéré comme un programme sensible au genre avec une part de son budget dédiée à l'égalité entre les femmes et les hommes située à près de 81%**. Pour ce qui est du programme relatif au pilotage et à la gouvernance, ces estimations lui ont attribué une notation de **G2**, tenant compte d'un budget alloué à l'égalité de genre qui avoisine 51% de son budget total, qui diffère alors de G1 obtenue en utilisant la grille de notation des programmes budgétaires (étape 1 de la méthodologie). En se référant aux règles adoptées par la méthodologie développée qui stipulent, dans le cas où des différences sont constatées entre les notations des programmes budgétaires obtenues selon la grille de notation et la démarche basée sur l'estimation des budgets dédiées l'égalité, de retenir la notation la plus basse, **soit G1 (faiblement sensible au genre)**.

Ces résultats attestent de manière claire la portée de la méthodologie développée pour le cas du Maroc et des perspectives prometteuses attendues de son application progressive par les départements ministériels. Les travaux entrepris pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un module dédié au marquage genre des budgets qui est intégré au système d'information e-budget 2 ainsi que la programmation par le CE-BSG d'un accompagnement graduel des départements ministériels pour l'application de la méthodologie développée, constituent une étape jalon sur la voie de la généralisation de déploiement de ladite démarche.

2. Efforts consentis par les départements ministériels en faveur d'une programmation et d'une budgétisation intégrant la dimension genre

L'analyse des efforts déployés par les départements ministériels au service de l'application d'une programmation et d'une budgétisation intégrant la dimension genre s'est appuyée sur une grille d'évaluation qui se focalise sur les actions entreprises et prévues par les départements ministériels en termes de réalisation d'analyses genre sectorielles, d'alignement de leurs priorités sur les objectifs fixés en termes de réduction des inégalités de genre et d'autonomisation économique des femmes ainsi que de la pertinence de leurs chaînes de résultats sensibles au genre développées. Les principaux constats découlant de cette analyse sont mis en exergue dans le tableau qui suit :

État d'avancement de la mise en œuvre de la démarche de performance sensible au genre par les Départements ministériels conformément aux dispositions de la LOF et aux orientations de la Circulaire du Chef de Gouvernement (n°4/2024)
-Octobre 2024-

Département	Analyse genre sectorielle	Chaînes de résultats sensibles au genre			
		Programmes	Objectifs	Nombre d'indicateurs sensibles au genre accompagnant l'objectif	Nombre des sous indicateurs sensibles au genre
Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme (DIDH)	Le Département ne dispose pas encore d'analyse genre.	Droits de l'Homme	Assurer le respect des engagements relatifs à l'interaction internationale en matière des droits de l'homme	1	-
Ministère de la Justice (MJ)	Le MJ, à travers l'OJSG ² , en partenariat avec le CE-BSG, l'ONU Femmes, l'ESCWA ³ et l'Union Européenne (UE), a lancé en 2024 les travaux pour la réalisation d'une analyse genre du secteur de la justice et ce, dans le prolongement de l'analyse effectuée en 2019..	Soutien et pilotage	Renforcer les compétences et soutenir l'égalité des sexes	-	4
		Renforcement des droits et des libertés	Protéger les droits de la femme et de l'enfant	2	-
Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion (DGAPR)	La DGAPR ne dispose que d'une seule analyse genre, réalisée entre 2017 et 2018.	Politique pénitentiaire de réinsertion des détenus	Amélioration des conditions de détention	2	4
			Promotion des programmes de préparation à la réinsertion	4	8
			Renforcement des capacités de l'administration	1	2
			Intégration des aspects genre et de la dimension environnementale	1	-
Ministère des Habous et des Affaires Islamiques (MHAI)	A ce jour, le Ministère ne dispose pas encore d'une analyse genre sectorielle relative à ses domaines d'action.	Encadrement religieux	Améliorer la situation sanitaire des préposés religieux et leur ayant droit	1	-
		Lieux d'exercice de culte islamique et lieux culturels	Satisfaire de manière équitable les besoins de la population en lieux d'exercice de culte islamique et en lieux culturels	-	1
		Formation et enseignement religieux	Mettre à niveau et former les préposés religieux	1	-
	La conception du PGE ⁴ III qui couvre la période de 2023 à 2026 s'est enrichie des conclusions et des orientations issues de l'analyse genre qui a été effectuée à cet égard, ainsi que des enseignements tirés de la mise en œuvre des PGE I et PGE II.	Pilotage et support	Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences	1	2
		Égalité entre les femmes et les hommes, autonomisation et leadership et promotion des droits	Concevoir et piloter la mise en œuvre du plan gouvernemental pour l'égalité	4	-
			Renforcer l'autonomisation économique des femmes et des filles	1	-

² Observatoire de la Justice Sensible au Genre.

³ La Commission Économique et Sociale pour l'Asie occidentale

⁴ PGE III : la troisième édition du Plan Gouvernemental pour l'Égalité (2023-2026).

Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille (MSISF)			Concevoir et piloter la mise en œuvre du plan gouvernemental pour l'égalité	4	-
		Développement social, promotion des droits des personnes en situation de handicap et protection de la famille, de l'enfance et des personnes âgées	Renforcer la participation des associations, y compris les associations des femmes, à la mise en œuvre des politiques publiques conduites par le Ministère et au ciblage des femmes et des filles	-	2
			Concevoir, coordonner et mettre en œuvre des politiques publiques efficaces dans le domaine de la protection de l'enfance en tenant compte la dimension genre	1	-
			Protéger et promouvoir la famille et les personnes âgées	1	-
			Promouvoir les droits des personnes en situation de handicap en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes	-	-
Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)	L'année 2023 a été marquée par la finalisation de l'analyse genre du système fiscal et douanier national, lancée en 2022 par le MEF à travers le CE-BSG en partenariat avec l'ONU Femmes. Cette analyse a apporté un ensemble de recommandations en mesure de renforcer la prise en compte de la dimension genre dans l'action fiscale et douanière	Support et Pilotage	Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences	1	1
		Facilitation, sécurisation des échanges et protection du consommateur	Améliorer la qualité de service et les conditions de passage aux frontières	-	1
		Politiques économiques et stratégies des finances Publiques	Intégrer la sensibilité genre dans le processus budgétaire des départements ministériels	1	-
			Améliorer les analyses relatives à l'environnement et au développement durable	1	-
			Optimiser le portefeuille public et améliorer les performances des Établissements et Entreprises Publics (EEP) y afférent	1	-
		Département chargé de la Réforme de l'Administration (DRA)	Le DRA a finalisé en 2024 une nouvelle analyse genre sectorielle réalisée en partenariat avec le CE-BSG et avec l'appui de l'AFD et de l'ONU Femmes. Cette nouvelle analyse s'est intéressée à l'étude des effets de la digitalisation et du développement des nouvelles technologies sur l'accès aux différents services publics et sur les modalités de travail des fonctionnaires, tout en prenant en compte la dimension genre.	Réforme de l'administration et amélioration des services publics	Institutionnaliser une fonction publique équitable basée sur un système de compétence
Améliorer, élargir et diversifier des services publics rendus	-				1
Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences au niveau du Ministère	-				1

Département chargé des Affaires Étrangères et de la Coopération Africaine (DAECA)	Le DAECA en partenariat avec le CE-BSG a entamé, en 2024, la réalisation de la première analyse genre des domaines d'intervention du département, particulièrement, ceux en lien avec la gestion des ressources humaines et des affaires consulaires.	Action diplomatique et Rayonnement du Maroc	Promouvoir les relations bilatérales et multilatérales, consolider les acquis du Maroc en matière de son intégrité territoriale et promouvoir le modèle marocain et les grandes réformes engagées	-	1
			Assister les acteurs non étatiques en matière de diplomatie parallèle	-	1
		Affaires consulaires et sociales	Assurer la protection et garantir les droits sociaux des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE)	-	1
		Support et pilotage	Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences	1	3
Département chargé de la Communication (DC)	En plus de la réalisation d'une analyse genre du secteur de la communication et de l'élaboration d'un guide pour lutter contre les stéréotypes sexistes dans les médias au Maroc en 2019, le DC prévoit la réalisation d'une nouvelle étude afin d'enrichir les analyses existantes et de produire des connaissances et des données fiables traitant les questions liées à l'égalité de genre dans le secteur de la communication.	Communication, développement des médias et relations publiques	Améliorer l'image de la femme dans les médias et lutter contre les stéréotypes sexistes dans les médias nationaux	1	-
			Développer les compétences du personnel et optimiser l'efficacité de la gestion des ressources humaines	-	1
Haut-Commissariat au Plan (HCP)	Même si le HCP ne dispose pas encore d'analyse genre propre à ses structures, ses métiers et ses champs d'actions, néanmoins cette structure demeure l'entité publique chargée de la collecte, l'analyse et la dissémination des informations couvrant les domaines démographiques, économiques et sociaux intégrant la dimension genre.	Pilotage et soutien	Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences	2	-
		Formation des cadres dans les domaines de la statistique, de l'économie appliquée et des sciences de l'information	Répondre à la demande croissante dans les domaines de la statistique, de l'économie appliquée et des sciences de l'information	1	4
			Améliorer la qualité des prestations sociales fournies aux étudiants de l'INSEA	1	2
Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE)	En raison de l'indisponibilité d'une analyse genre de ses domaines d'interventions, le CESE s'appuie sur ses priorités et sur sa stratégie d'action pour identifier les thématiques liées à l'égalité de genre à analyser et à traiter dans ses rapports, ses avis et ses auto-saisines.	Contribution à l'amélioration des politiques publiques et à la promotion de la démocratie participative	Rehausser la qualité des productions du CESE et renforcer l'applicabilité de ses recommandations	1	-
Département chargé de la Transition Énergétique (DTE)	La seule analyse genre dont dispose le DTE est celle réalisée, en 2019, en partenariat avec l'AFD avec l'appui du CE-BSG. Cette analyse s'est focalisée sur l'examen sous le prisme genre de la chaîne de résultats du département.	Support et pilotage	Institutionnaliser une administration publique égalitaire basée sur un système de compétence	1	1
		Énergie	Améliorer l'efficacité énergétique	1	2

Département chargé du Développement Durable (DDD)	La seule analyse genre dont dispose le DDD a été conduite, en partenariat avec l'ONU Femmes. Les résultats et les recommandations issus de cette analyse ont servi à la conception de la Stratégie de l'Institutionnalisation de l'Egalité de Genre (SIEG) dans le secteur de l'environnement lancée en 2018.	Pilotage et Support	Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences	1	1
Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (MATNUHPV)	Le MATNUHPV a procédé, en 2023, à la réalisation d'une analyse genre du secteur de l'habitat et de la politique de la ville dans le cadre d'un partenariat tripartite entre le Ministère, le CE-BSG et l'ONU-Femmes. Partant des recommandations issues de cette analyse, une feuille de route pour l'institutionnalisation de l'aspect genre dans la stratégie d'action du Ministère a été élaborée, menée d'un cadre logique pour sa mise en œuvre au titre de la période de 2024 à 2025. Ce cadre décline les activités à mettre en place, leurs parties prenantes ainsi que les indicateurs de suivi du niveau de leur réalisation.	Aménagement du territoire national	Appui à la planification stratégique territoriale et à la convergence des interventions publiques	-	1
			Promotion de la cohésion et la valorisation des territoires	-	1
		Urbanisme et architecture	Développement durable d'une offre territoriale planifiée d'investissement	-	1
		Habitat et promotion immobilière	Faciliter l'accès au logement	-	1
		Politique de la ville et appui au développement territorial	Renforcer l'intégration urbaine et l'inclusion sociale	-	1
		Gouvernance et encadrement du secteur	Développer la formation et la recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle relevant du Ministère	2	-
		Soutien et services polyvalents	Institutionnaliser une fonction publique équitable basée sur un système de compétences	1	-
Ministère du Transport et de la Logistique (MTL)	Le Ministère a lancé, en 2024, les travaux pour le lancement de la réalisation d'une analyse genre du secteur des transports en milieu rural, en partenariat avec CE-BSG et la Banque Mondiale.	Conduite et Pilotage	Institutionnaliser une administration publique équitable égalitaire basée sur un système de compétences	3	6
		Transport terrestre et Logistique	Amélioration de la sécurité routière en prenant en compte les questions genre	2	2
Département chargé de l'Eau (DE)	Le DE dispose, à ce jour, de deux analyses genre de ses domaines d'intervention, une réalisée en partenariat avec ONU Femmes qui a servi de base pour la conception de la sa Stratégie d'Institutionnalisation de l'Intégration du Genre dans le Secteur de l'Eau (SIIGSE) et une autre, élaborée en 2019, avec l'appui de l'AFD et du CE-BSG et dont l'objectif était d'enrichir la chaîne de résultats sensible au genre du Département.	Eau	Lutter contre la pollution et participer à réduire les risques liés à l'eau	-	1

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS)	Le MSPS dispose d'une analyse genre du secteur de la santé réalisée, entre 2019 et 2020, avec l'appui du CE-BSG et de l'AFD. De même, le Ministère a procédé à l'élaboration d'un « Référentiel genre et santé » dans le cadre de la troisième phase du programme d'appui de l'Union Européenne à la réforme du secteur de la santé.	Ressources humaines et renforcement des capacités du système de santé	Optimiser la gestion des établissements de santé ainsi que leur dotation en ressources humaines qualifiées et motivées pour une meilleure offre de soins	-	2
			Augmenter la capacité de formation de base et les bénéficiaires de la formation continue	-	4
			Améliorer les conditions de travail des fonctionnaires avec l'intégration de l'approche genre	1	-
		Planification, programmation, coordination et soutien des missions du système de santé	Généraliser la protection sociale	-	2
		Santé reproductive, santé de la mère, de l'enfant, du jeune et des populations à besoins spécifiques	Améliorer la santé de la mère et la santé reproductive	3	-
			Assurer l'accès aux prestations sanitaires pour les populations à besoins spécifiques notamment les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les femmes et enfants victimes de violences	1	-
		Surveillance épidémiologique, veille et sécurité sanitaires, prévention et contrôle des maladies	Renforcer la prévention et le contrôle des maladies	1	6
		Actions et prestations de soins primaires, pré hospitaliers et hospitaliers	Améliorer l'accès aux soins et la prise en charge hospitalière	1	2
Département chargé de l'Education Nationale et du Préscolaire (DENP)	En 2019, une analyse genre des domaines d'interventions du DENP a été réalisée avec l'appui de l'Expertise France et de l'AFD dans le cadre du programme de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du PGE II. De plus, le DENP, dispose du système d'information « MASAR » qui couvre l'ensemble des dimensions liées au système éducatif national y compris la dimension genre lui permettant de réaliser une diversité d'analyses sous le prisme genre.	Gouvernance du système et mobilisation des acteurs	Institutionnaliser l'approche genre au niveau du système éducatif	2	-
		Équité et égalité des chances et obligation de scolarité	Accélérer la généralisation du préscolaire pour les enfants de 4 à 5 ans	-	4
			Scolariser l'ensemble des élèves à la fin du cycle primaire	-	4
			Garantir la scolarisation à tous les élèves de l'enseignement collégial	-	6
		Enseignement qualifiant et post-secondaire pour la promotion de l'individu et de la société	Garantir aux élèves la poursuite de leurs études au secondaire qualifiant	-	5
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI)	Au regard de l'indisponibilité, à ce jour, d'une analyse genre de ses domaines d'intervention, le MESRSI prend appui sur les orientations stratégiques de son plan de transformation (PACTE ESRI 2030) pour toute action visant	Enseignement supérieur	Répondre à la demande croissante pour l'enseignement supérieur	-	2
			Améliorer le rendement interne du système de l'enseignement supérieur	2	4

	la promotion de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale.				
Département de la Formation Professionnelle (DPF)	Le DPF est doté de plusieurs analyses ⁵ genre de ses domaines d'intervention réalisées en partenariat avec plusieurs institutions nationales et internationales, notamment, le CE-BSG, l'AFD, le Millenium challenge corporation (MCC)... Ces analyses se sont intéressées à l'étude sous le prisme genre d'une multiplicité d'aspects en relation avec la formation professionnelle d'ordre institutionnel, organisationnel et éthique.	Gouvernance du système de la formation professionnelle et mobilisation des acteurs et partenaires	Assurer l'égalité professionnelle au Département de la Formation Professionnelle	1	-
		Conduite et pilotage du système de la formation professionnelle	Assurer le rapprochement entre le besoin en compétences et l'offre de formation en tenant compte de l'aspect genre	-	4
			Élargir l'accessibilité au secteur pour les personnes à besoins spécifiques en tenant compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes	-	4
			Améliorer la qualité de formation et la performance des opérateurs en tenant compte de la dimension genre	-	1
Département chargé de la Jeunesse (DJ)	Dans le cadre d'un plan de travail conjoint signé, en 2023, entre le département et 6 Agences du Système des Nations Unies, le DJ a initié, en août 2023, la réalisation d'un audit genre en partenariat avec ONU Femmes. Cet audit s'est intéressé à l'évaluation du niveau d'intégration de la dimension genre dans les domaines d'intervention du département, notamment, la gestion de ses ressources humaines.	Pilotage et gouvernance	Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences	-	1
		Jeunesse, enfance et femmes	Renforcer l'encadrement et l'animation des jeunes et des enfants	2	2
			Contribuer à l'autonomisation de la femme et de la jeune fille au moyen de l'accompagnement et de la formation	2	-
			Contribuer au développement des services de qualité au profit de l'enfance	1	1
			Développer les infrastructures et les équipements pour améliorer la qualité des services	-	2
Ministère d'Inclusion Economique de la Petite Entreprise d'Emploi et des Compétences (MIEPEEC)	Le Ministère, en plus de l'analyse genre sectorielle réalisée en partenariat avec le CE-BSG et l'AFD, a procédé en 2023 à l'élaboration d'un guide sur l'approche genre et l'autonomisation économique des femmes dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième édition du programme « Min Ajliki ».	Pilotage et appui	Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences	-	1
			Appuyer et accompagner les programmes du Ministère et promouvoir le rayonnement du Maroc aux niveaux international et continental	-	3
		Inclusion Économique, emploi et observation du marché du travail	Promouvoir l'inclusion économique et l'emploi pour tous y compris les femmes et les jeunes	-	-
			Promouvoir l'entrepreneuriat et appuyer	1	-

⁵ Il s'agit d'une analyse institutionnelle du système de la formation professionnelle en matière de genre et d'inclusion sociale réalisée en partenariat avec le Millenium challenge corporation (MCC) en 2017, d'un référentiel des normes et des valeurs en matière d'égalité et d'équité genre dans le système de la formation professionnelle a été élaboré par le DFP, de Plusieurs autodiagnostic genre destinés aux établissements de formation professionnelle (EFP) ont été réalisés et d'une analyse genre réalisée au profit du DFP, en 2019, en partenariat avec le CE-BSG et l'AFD.

			la création de la très petite entreprise		
			Développer un système intégré d'observation du marché du travail	-	1
		Travail	Développer la législation du travail et promouvoir l'égalité professionnelle et les droits fondamentaux des catégories spécifiques	2	1
Département chargé de l'Agriculture, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (DADREF)	Une nouvelle évaluation genre du secteur de l'agriculture a été réalisée en partenariat avec la FAO en 2023. Cette évaluation a analysé les inégalités de genre existantes dans plusieurs sous-secteurs de l'agriculture, en mettant l'accent sur leurs causes et leur impact sur le développement économique et social des zones rurales, sur la gestion des ressources naturelles ainsi que sur la sécurité alimentaire.	Développement des filières de production	Améliorer le taux d'encadrement des agriculteurs et renforcer l'intégration de genre	1	2
		Enseignement, formation et Recherche	Améliorer la qualité de l'enseignement technique et de la formation professionnelle agricole	-	2
			Intégrer la dimension genre dans les programmes de développement agricole	1	2
		Support et services polyvalents	Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences	1	-
Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)	Le MIC ne dispose que d'une seule analyse genre des secteurs de l'industrie et du commerce réalisée, en 2019, dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre du PGE II. Néanmoins, l'édition 2023 de l'enquête industrielle intègre une analyse genre du secteur. Aussi, le MIC prévoit le développement d'une base de données statistiques sur l'emploi et l'entrepreneuriat féminin.	Support et pilotage	Institutionnaliser une administration publique équitable basée sur un système de compétences	-	1
		Développement industriel	Assurer la création de 400.000 emplois industriels en tenant compte de l'aspect genre	-	1
		Développement du commerce et de la qualité	Accompagner le développement du e-commerce	-	1
Département chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire (DAES)	Le DAES ne dispose pas encore d'une analyse genre de ses secteurs d'activité.	Artisanat	Améliorer les moyens de production et promouvoir la qualité	-	3
			Former et renforcer les capacités des acteurs du secteur	-	3
		Économie Sociale	Renforcer et harmoniser une économie sociale et solidaire performante	-	1